

## NOTES D'ENQUETE

### *TOURNAI-SUR-DIVE (61), SAINT-LAMBERT-SUR-DIVE (61) 06.09.1988*

#### **1 – CONTEXTE DE REEXAMEN DU CAS**

Le GEIPAN continue à publier l'ensemble de ses archives sur son site public [www.geipan.fr](http://www.geipan.fr)

Dans ses publications, figurent des cas anciens classés à l'époque en cas de type « D » et qui font aujourd'hui l'objet d'un réexamen, dans le seul but d'être plus pertinent dans les conclusions.

Grâce à de nouveaux moyens techniques (logiciels) et à l'expérience d'enquête acquise depuis toutes ces dernières années, ce réexamen aboutit quelquefois à de nouvelles remarques voire à un changement de classification explicité dans une note d'enquête.

Ce cas d'observation fait partie de cas classés « D » par le SEPRA, sous le nom de TRUN (61) 06.09.1988.

#### **2 – DESCRIPTION DU CAS**

Le 6 septembre 1988 vers 23h00, un automobiliste (T1) circulant entre TOURNAIS-SUR-DIVE (61) et SAINT-LAMBERT-SUR-DIVE (61) aperçoit un objet survolant la route pour le dépasser. Arrivé à son domicile, T1 constate que le PAN est toujours présent dans le ciel et réveille un voisin (T2 et T4) ainsi que sa mère (T3) pour leur faire voir le phénomène. Les quatre témoins observent le PAN pendant environ une heure et demie.

Le 7 septembre, vers 22h30, T1 et T3 voient de nouveau le PAN. T1 réalise des photographies du PAN.

Le 8 septembre, T1 se présente à la gendarmerie de TRUN (61) pour signaler les faits. Les gendarmes invitent T1 à présenter les photographies après développement.

Le même jour, vers 22h00, T1 voit encore le PAN. Il va chercher un nouveau voisin (T4) pour lui montrer le PAN. A 22h30, T1 téléphone à la gendarmerie, qui envoie une équipe sur les lieux. Malheureusement, à l'arrivée des gendarmes, les nuages ont couvert le ciel et rien n'est visible.

Le 18 septembre, T1 dépose son témoignage en gendarmerie, et remet également quatre photographies du PAN. Le 21 septembre, T2 et T3 sont entendus par la gendarmerie. Le 4 octobre, la gendarmerie contacte T4 afin de recueillir son témoignage. Le 5 octobre, elle reçoit les résultats des négatifs des photographies du PAN.

L'enquête n'a pas permis de déterminer la nature exacte du PAN. Le dossier est clos le 14 octobre 1988, puis transmis au SEPRA qui classe l'observation en PAN D.

#### **3 – REEXAMEN DU CAS**

La description des lieux d'observation et du PAN sont précises, ce qui permet d'analyser plus en détail ce cas.

L'observation s'est faite depuis la commune de Saint-Lambert-sur-Dive, ainsi qu'aux alentours.

La première observation du PAN s'est faite le 6 septembre 1988 à partir de 23h00. T1 venait de passer la soirée chez des amis à Tournais-sur-Dive. Il a emprunté le VC3 (aujourd'hui, D717) en

direction de Saint-Lambert-sur-Dive. Après la sortie du village, T1 a vu « *un objet volant* » survoler la route pour le dépasser. Le PAN a ensuite été vu en direction d'une « *sapée* » (en fait, une sapinière), derrière laquelle il a disparu en faisant du surplace. Lorsque T1 arrive à cette sapinière, le PAN est parti à vive allure en direction de Chambois. Cela situe dans les deux cas le PAN vers l'Est ou l'Est-Sud-Est (Figure 1).

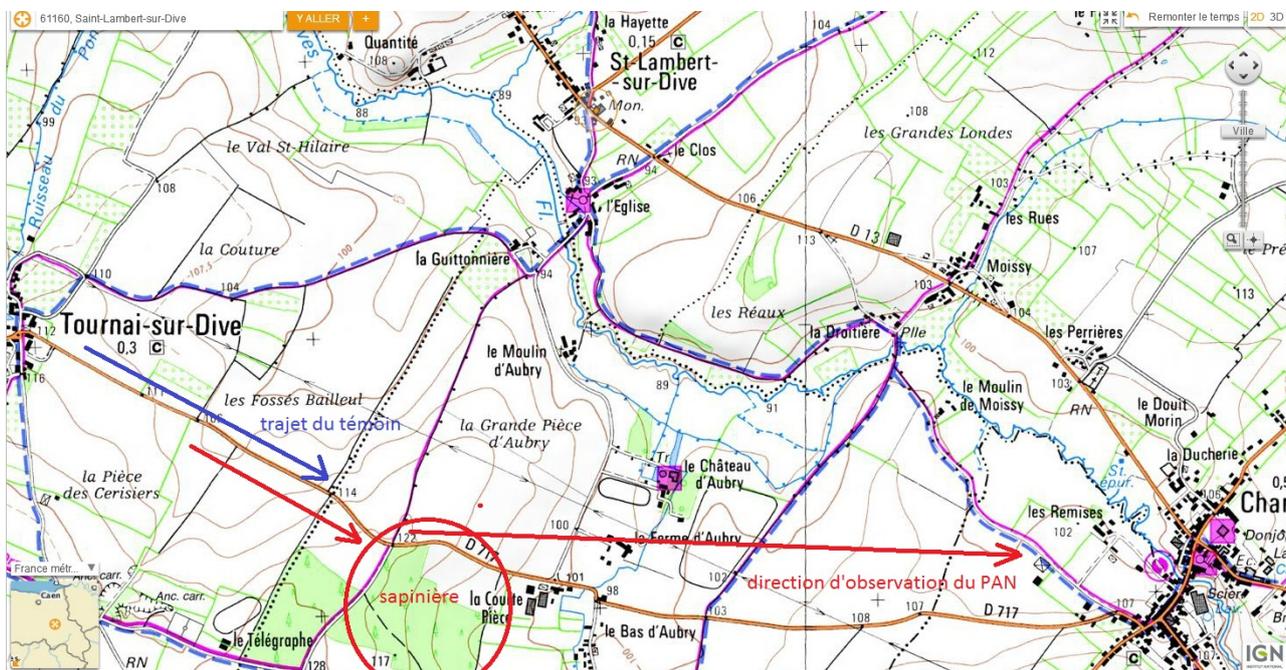


Figure 1 : Géoportail – reconstitution du lieu d'observation

Au lieu-dit « Le Bas Aubry », T1 tourne à gauche, empruntant le VC2 en direction de Saint-Lambert-sur-Dive. Le PAN a alors « *fait demi-tour* » pour se positionner au-dessus du véhicule. Pis de panique, T1 stationne en bordure de route en éteignant ses phares. Le PAN est reparti. Lorsque T1 arrive à son domicile, le PAN est toujours présent, « *mais beaucoup plus haut dans le ciel* ». T1 réveille T2 et T3 afin qu'ils voient le phénomène. Le PAN est visible vers le Nord-Est. T2 l'observe pendant 1h30, puis va se coucher. Durant ce temps, le PAN s'est déplacé lentement horizontalement et verticalement. Le PAN est toujours présent dans le ciel quand les témoins cessent leur observation (Figure 2).

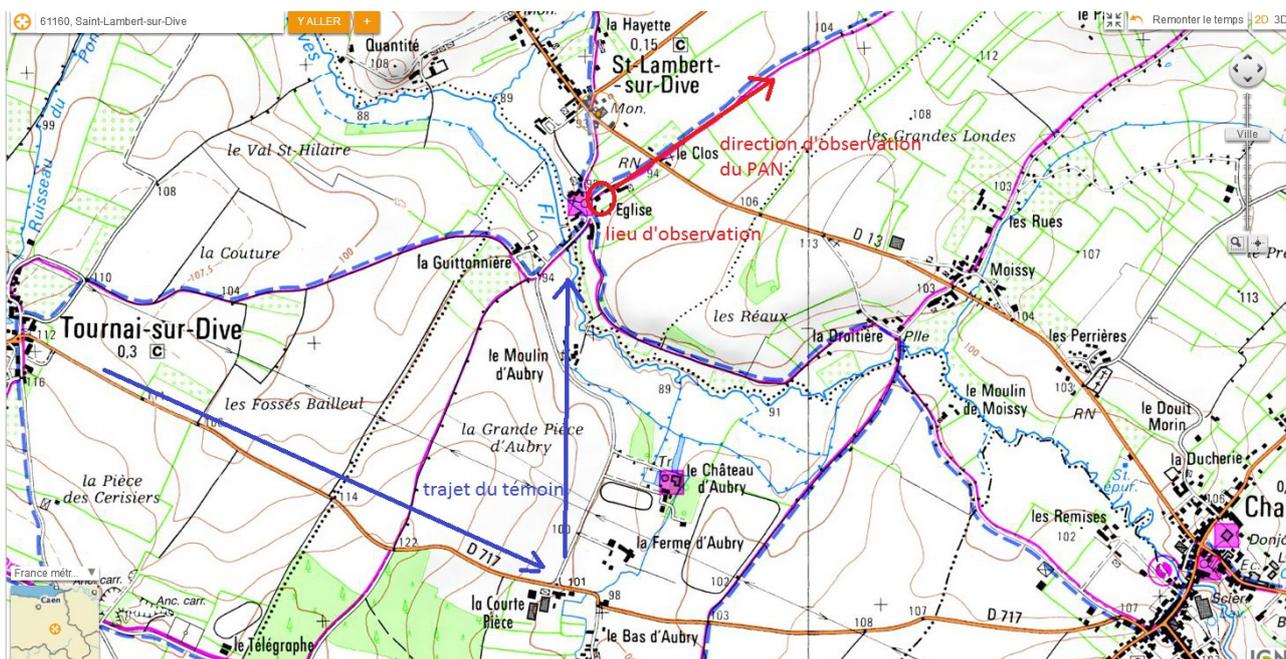


Figure 2 : Géoportail – reconstitution du lieu d'observation

L'observation du 7 septembre s'est faite depuis le domicile de T1 et T3. Le PAN était toujours visible vers le Nord-Est, à partir de 22h30. L'observation dure deux heures, pendant lesquelles le PAN s'est déplacé de l'Est vers le Sud. Le PAN était « *beaucoup plus haut que la veille* ». T1 a réalisé quatre photographies du PAN à l'aide de pauses. Seules deux d'entre elles montrent quelque chose, les deux dernières étant trop sous-exposées. Le premier cliché a été effectué à l'aide d'une pause de 5 secondes, le second avec une pause d'une minute (Figures 3 et 4).

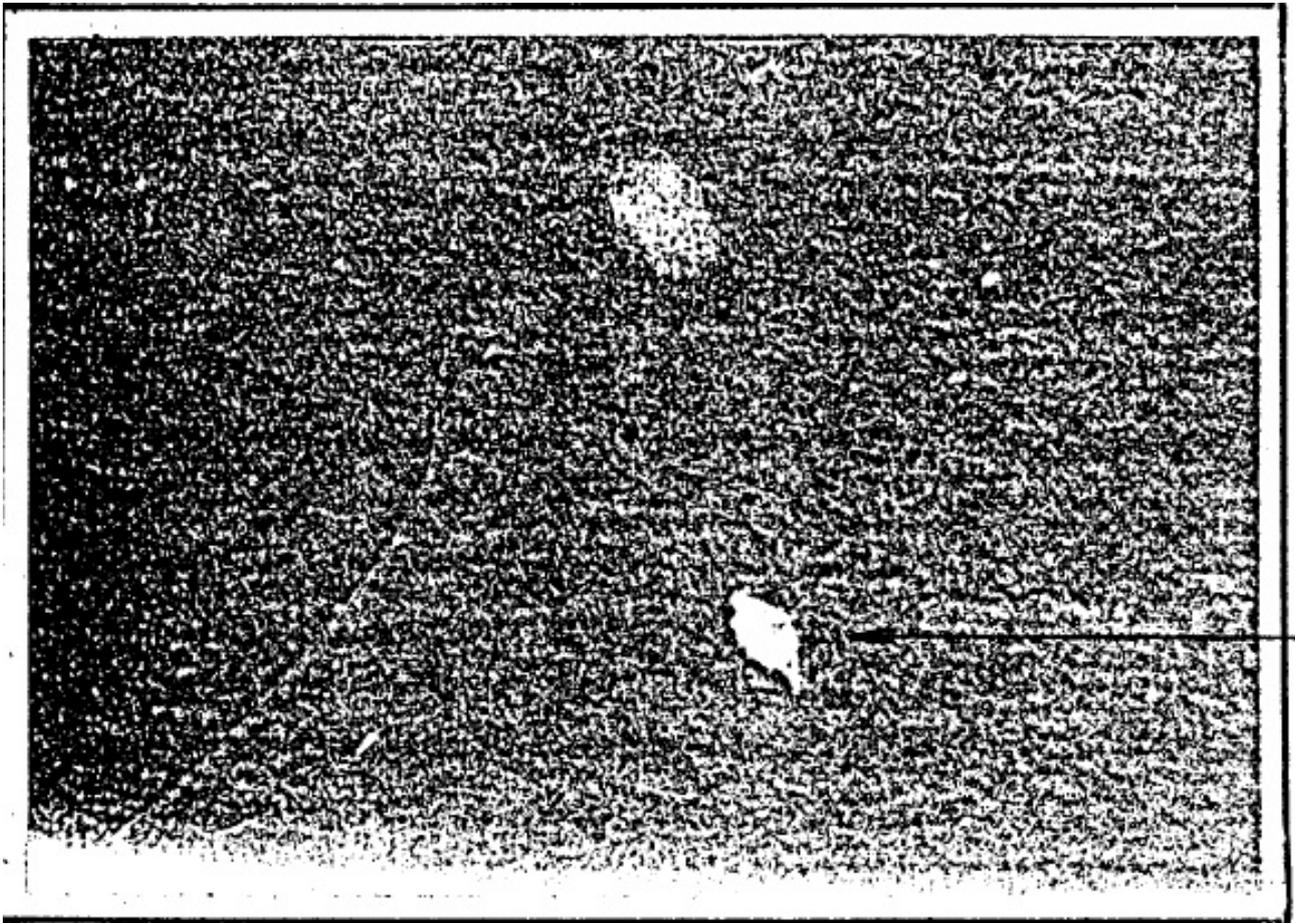


Figure 4 : photographie du PAN avec une pause de 5 secondes

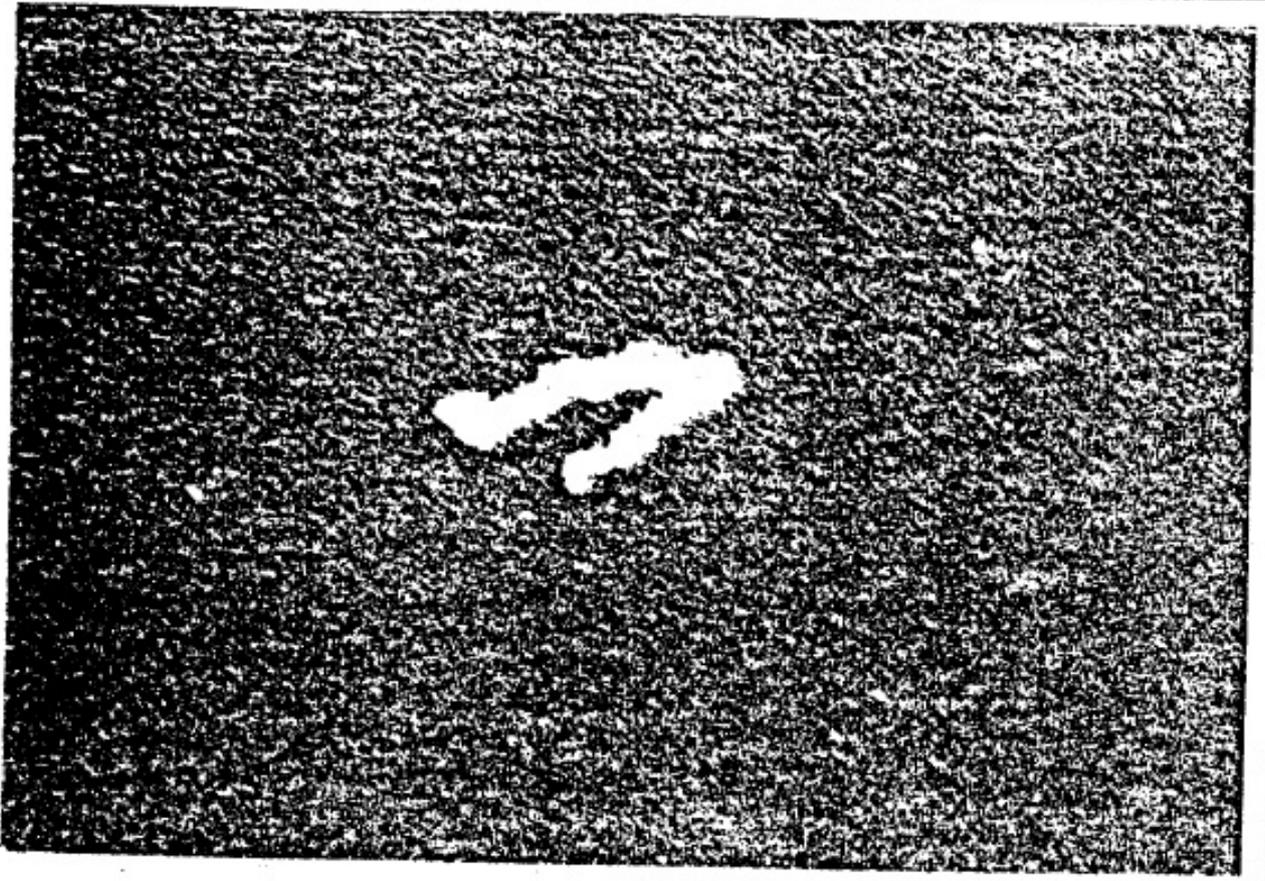


Figure 5 : photographie du PAN avec une pause d'une minute

Les photographies sont malheureusement de faible qualité et montrent, tout du moins pour la seconde, un effet de bouger. Les clichés sont donc peu exploitables. On peut néanmoins noter que le PAN devait être assez brillant pour impressionner la pellicule.

L'observation du 8 septembre par T1 et T4 s'est effectuée de la même manière que la veille : observation à partir de 22h00 ou 22h30, en direction de l'Est ou du Nord-Est. L'observation est cependant de courte durée, car les nuages ont recouvert le ciel avant l'arrivée sur place des gendarmes.

T1 décrit le PAN comme ressemblant à « *un gros tonneau avec des ailerons d'une dizaine de mètres d'envergure* », « *ça ressemblait à un appareil volant ayant des ailerons et possédant des arêtes* ». Il faut toutefois mentionner que « *la brillance* » du PAN empêchait T1 « *de distinguer exactement la forme* ». D'après T2, « *la forme de cet objet était ronde* » et il pouvait apercevoir « *de temps en temps des sortes d'ailerons* ». Le PAN ressemblait à « *une boule avec des ailes* ». La présence des « *ailes* » n'est donc a priori qu'une impression, d'autant plus que T3 et T4 ne les décrivent pas. D'après T3, le PAN avait « *une forme ronde* ». T4 le décrit comme étant « *une sorte de boule* », et mentionne qu'il n'a pas pu voir si le PAN « *avait des ailerons car il était trop haut et trop loin* ». Sa couleur était « *orange brillant* » ou « *blanc crème* ».

Le diamètre du PAN est assez important : « *gros comme une dizaine d'étoiles* » (T1), « *un objet brillant éclairé d'une lumière plus intense qu'une étoile et d'une envergure de 50 centimètres environ* » (T2), « *une envergure de 70 ou 80 cm* » (T3), « *une grosseur de 20 Cm de diamètre* » (T4).

La hauteur angulaire du PAN était faible lors de sa découverte sur le VC3, car il a disparu derrière une sapinière. Vu depuis Saint-Lambert-sur-Dive, la hauteur angulaire du PAN est plus importante,

sans toutefois être excessive : « *paraissant loin de la terre mais plus bas que les étoiles* ». On peut donc estimer que la hauteur angulaire du PAN, bien qu'imprécise, devait être moyenne.

Concernant les conditions météorologiques, T1 mentionne que « *le ciel était clair, il n'y avait pas de vent, la température était douce* ». Le 8 septembre, l'arrivée des nuages a masqué le PAN après 22h30. La station météorologique la plus proche ayant conservé des archives aux dates des observations est celle d'Alençon – Valframbert (61), distante de 44 km. Celle-ci un ciel bien dégagé (25 km de visibilité horizontale) pour la soirée du 6 septembre 1988. Les données des 7 et 8 septembre sont plus incomplètes mais il n'y a pas à douter de l'arrivée de nuages dans la soirée du 8, dans la mesure où ce détail est mentionné par les gendarmes s'étant déplacé sur place (Figures 6, 7 et 8).

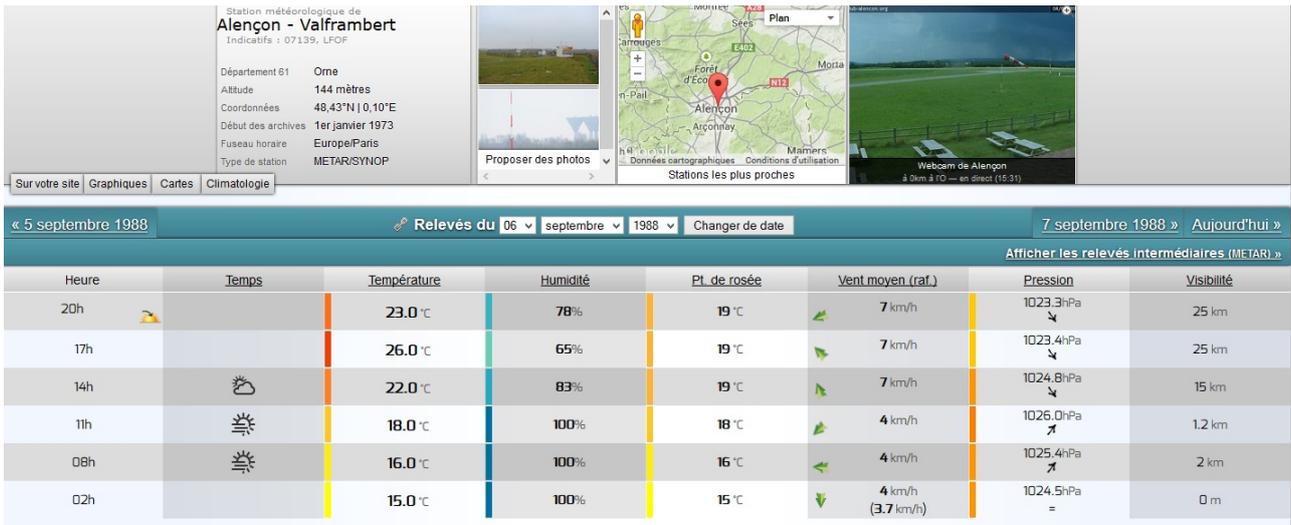


Figure 6 : Infoclimat – relevés météo pour la station d'Alençon – Valframbert pour le 6 septembre 1988



Figure 7 : Infoclimat – relevés météo pour la station d'Alençon – Valframbert pour le 7 septembre 1988

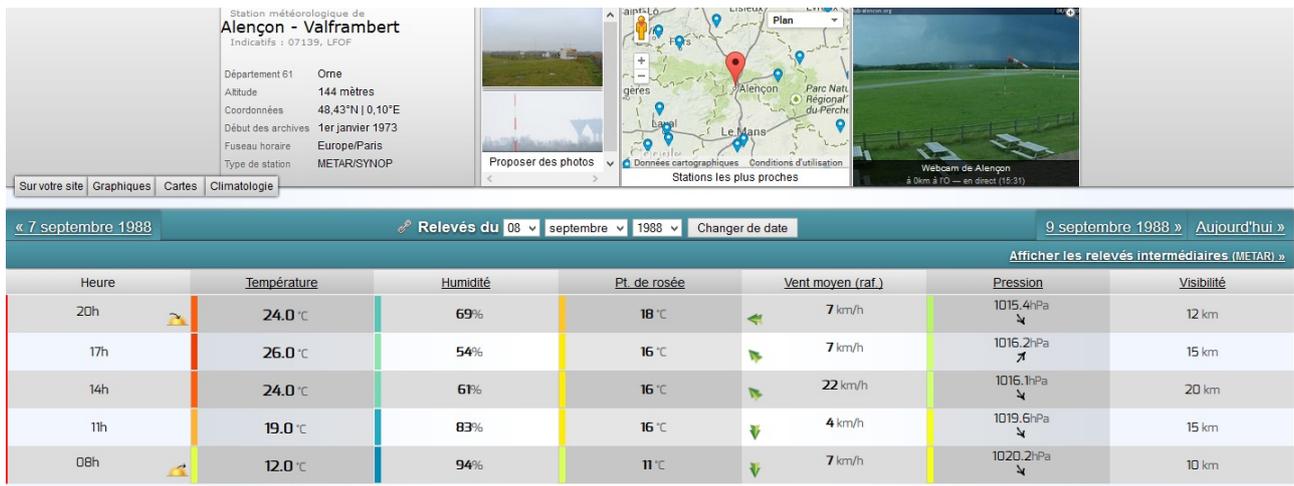


Figure 8 : Infoclimat – relevés météo pour la station d’Alençon – Valframbert pour le 8 septembre 1988

#### 4 – RECHERCHE D'UNE HYPOTHESE EXPLICATIVE

Une hypothèse envisagée : l'observation astronomique.

La longueur du temps d'observation (environ deux heures) ainsi que le fait que le PAN soit vu dans la même direction aux mêmes heures trois soirs de suite sont tout à fait caractéristiques d’une méprise astronomique.

De plus, il est à noter que le PAN n’est visible que par beau temps, et disparaît avec l’arrivée des nuages.

Enfin, le PAN est décrit comme étant une boule dont la grosseur est supérieure à plusieurs étoiles, ce qui est caractéristiques d’une méprise avec un astre brillant.

Une reconstitution sur Stellarium pour Saint-Lambert-sur-Dive (coordonnées : 48°49’12’’ Nord, 0°04’30’’ Est) pour le 6 septembre 1988 à 23h00 montre la présence de la planète Mars à l’Est-Sud-Est (azimut de 105°) et à une hauteur angulaire de 12° (Figure 9)



Figure 9 : Stellarium – reconstitution du ciel de l’observation

L’hypothèse d’une méprise avec la planète Mars est renforcée par la couleur orange du PAN et par sa forte brillance (magnitude de -2,4). La direction d’observation du PAN est cohérente avec celle de la planète Mars, d’autant plus que les témoignages sont imprécis, les témoins situant le PAN soit au Nord-Est, soit à l’Est, sans citer de repère précis.

De plus, il est à noter que T4 mentionne qu’il est « *affirmatif qu’à cet endroit il n’y avait rien avant 22 heures, car il [T1] m’avait fait voir les jours précédents où se stabilisait l’appareil* ». Or, cet horaire est cohérent avec celui du lever de Mars : 21h42 le 6 septembre 1988, 21h38 le 7 septembre, et 21h34 le 8 septembre.

Enfin, Mars est l’astre le plus brillant dans cette partie du ciel lors des observations.

Le lent déplacement du PAN de l’Est vers le Sud décrit par T3 est parfaitement cohérent avec celui de la planète Mars. Les déplacements apparents du PAN horizontaux et verticaux peuvent s’expliquer par des mouvements rapides et involontaires des yeux des témoins (nystagmus). Les déplacements rapides du PAN entre Tournai-sur-Dive et Saint-Lambert-sur-Dive peuvent s’expliquer par les propres déplacements du témoin, alors en mention. Il est à noter son état de peur lors de cette première phase d’observation (« *pris de panique* »).

Enfin, il est à rappeler que les « ailes » ou « ailerons » mentionnés par deux des témoins ne sont probablement qu’une mauvaise interprétation du phénomène, dans la mesure où T1 mentionne ne pas avoir distingué la forme du PAN à cause de sa brillance.

Il est à noter que l’étoile Capella est visible vers le Nord-Est, c’est-à-dire dans l’axe indiqué par T1. Cependant, l’hypothèse d’une méprise avec Capella est peu compatible avec l’observation : cette étoile est visible bien avant 22h00, et ne présente pas vraiment d’impression de grosseur.

Bien que la planète Mars, particulièrement brillante, soit visible dans l’axe indiqué, les témoins n’en

font pas mention. La très grande cohérence entre la position du PAN et celle de Mars ne laisse pas de doute sur la méprise.

## **5 – CONCLUSION**

Ce cas est consistant (quatre témoins, plusieurs photographies), la description du PAN observé est précise. La sincérité et la crédibilité des témoins n'ont jamais été mises en doute.

Le phénomène décrit présente beaucoup de caractéristiques communes (durée d'observation, forme, taille, couleur) avec un objet astronomique parfaitement connu : la planète Mars.

De plus, Mars était visible dans l'axe indiqué par les témoins, et était alors particulièrement brillante.

Ce n'est pas la perception visuelle des témoins qui est en cause, mais l'interprétation que les témoins font de leur observation à travers leur ressenti (fatigue, peur, conduite de nuit).

Dans la classification actuelle du GEIPAN, ce cas d'étrangeté faible est classé comme PAN A, observation liée avec une méprise avec la planète Mars.